

**DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS**  
**MAIRIE**  
**616, rue Principale**  
**62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES**

***COMPTE RENDU DE LA  
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 avril 2015***

L'an deux mille quinze et le vingt avril, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles THOREL, Maire

**Présents :** Mmes et MM. THOREL Gilles, JAKUBOWSKI Chantal, MOREL Guillaume, BOUCHEZ Christèle, LOOSEN Chantal, COQUEMPOT Bruno, AGEORGES Benoit, SOHIER Isabelle, MESER Delphine, CAMUS Lydie, PRUVOST Francis, ALBA Jocelyne et BLANQUART Alain

**Absents représentés :** POTTIEZ Bruno par MOREL Guillaume  
DERAEDT Didier par THOREL Gilles

**Secrétaire de séance :** Mme JAKUBOWSKI Chantal

**La lecture du compte rendu de la réunion précédente...** n'appelle aucune observation

**Remerciements**

- De la famille WAYOLLE pour le décès de M. WAYOLLE André

**COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Le compte administratif 2014 se présente comme suit :

	Résultat de clôture au 31.12.2013	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture au 31.12.2014
Investissement	92 316.37	0	- 57 406.52	34 909.85
Fonctionnement	379 486.76	100 000.00	60 223.30	339 710.06
Totaux	471 803.13	100 000.00	2 816.78	374 619.91

Il est voté à l'unanimité des conseillers présents.

**BUDGET PRIMITIF 2015**

Avant d'aborder dans les détails ce budget, le conseil municipal décide à l'unanimité que toutes les taxes (Habitation, Foncier Bâti et Non Bâti) ne subiraient aucune hausse en 2015. Le Conseil Municipal entérine la décision de la Commission des Finances pour ce qui concerne le montant des subventions allouées aux associations.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide la réalisation d'un emprunt de 150 000 € sur 15 ans pour financer une partie des travaux d'investissement : extension de l'école, 1<sup>ère</sup> phase des travaux de l'église, rue de la Motte du Moulin.

Le budget primitif est équilibré et voté à l'unanimité comme suit :

Fonctionnement : 756 879.02 €

Investissement : 1 095 966.36 €

### **Extension du périmètre de la CASO – Adhésion de la commune de Racquinghem**

Par délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre 2014, la commune de Racquinghem sollicite son retrait de la Communauté de Communes du Pays d'Aire sur la Lys et souhaite adhérer à la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer. Cette commune qui s'inscrit dans la continuité du périmètre de la CASO située en proximité de Wardrecques, représente une population de 2329 habitants. La CASO passerait ainsi à une population de 72 982 habitants. Le Conseil Communautaire, à la majorité absolue des suffrages, a décidé de se prononcer favorablement pour l'adhésion de la commune de Racquinghem au périmètre communautaire de la CASO lors de sa séance du 30 janvier 2015. L'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité émet également un avis favorable.

### **Modification du règlement du cimetière.**

Lors de l'élaboration du règlement du cimetière (le 9 février 2010) il avait été décidé pour le nouveau cimetière Rue Baude que les concessions seraient concédées pour une durée de 30 ans renouvelables. A l'unanimité, le Conseil Municipal souhaite modifier cette durée en perpétuité comme dans celui de la rue Principale.

### **Reprise de concessions au cimetière Rue Principale**

La procédure de reprise de concessions étant arrivée à terme, un 2<sup>ème</sup> Procès-Verbal a été établi avec l'Officier de Police Judiciaire de la Brigade de Gendarmerie de Tatinghem, et il a constaté qu'aucune amélioration n'avait été effectuée sur les concessions concernées, sauf pour la concession pour laquelle la famille s'est manifestée et a fait les réparations nécessaires. Les procès-verbaux ont été affichés pendant 30 jours. Il appartient au Conseil Municipal de décider la fin de la procédure. Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à la reprise des concessions suivantes :

- Concession MINNEGHEER-GODART
- Concession CARON-FERNAGUT Henri
- Concession HEDIN-VANDEMBERGUE Georges
- Concession DENAES Charles
- Concession PICALET-CAREMELLE
- Concession CAPPE Louis
- Concession LEMAIRE et HOYEZ pour LOURME Lucie

### **Divers :**

- Réunions de travail avec la Gendarmerie : Mme BOUCHEZ Christel participera à la Formation des référents municipaux sécurité routière le 23.05.2015, M. MOREL Guillaume à la Sensibilisation des mairies à la vidéo protection le 20 mai 2015 et Mme BOULET Aurélie à la Sensibilisation des mairies aux dangers du numériques le 9 juin 2015.
- Point sur les travaux :
  - Rue de la Motte du Moulin : après avoir pris connaissance du plan des travaux de la rue, le Conseil Municipal a décidé de lancer l'appel d'offres.

- Travaux de l'école : devrait débiter aux alentours du 15 juin.
- Travaux à l'Eglise : Le Conseil Municipal valide la proposition 2 phase 1 pour un montant de 231 828.33€ HT
- M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'un nouvel Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale (IA-DASEN) du Pas-de-Calais était nommé à compter du 15 avril 2015 : Mr Jean-Yves Bessol.
- Un Conseiller s'étonne que l'annonce de la fermeture d'un poste à l'école ne soit pas à l'ordre du jour de la réunion. M. le Maire explique que le nécessaire a été fait contre cette fermeture au niveau de la Mairie, ce poste aurait déjà dû être supprimé l'année dernière selon l'inspecteur de l'académie. Il est demandé pourquoi une dérogation a été signée par M. le Maire pour un enfant dont la maman ne travaille pas et n'a donc pas de raison particulière de mettre son enfant à l'école voisine. N'ayant pas de trace de dérogation et après vérification auprès de l'école de Wardrecques, il s'avère que la Directrice ne demande pas de dérogation pour les enfants ayant une nourrice sur Wardrecques et que c'est le cas pour l'enfant en question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le secrétaire de séance,

Chantal JAKUBOWSKI



Le Maire,



Gilles THOREL

